



## Arrêt maladie et invalidité

-----  
Par Tito1310

Bonjour peux t on avoir le chômage après une mise en retraite anticipée pour invalidité ?

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,  
Non, après le départ en retraite, il n'y a plus de chômage.  
Consultez les services sociaux pour connaître vos droits à certaines allocations.

-----  
Par Tito1310

C'est une mise en retraite anticipée pour invalidité qui n est pas ma décision je suis privée d emploi malgré moi

-----  
Par yapasdequoi

La retraite anticipée ou pas met fin à la période où vous pouvez percevoir es indemnités de chômage et selon les cas la pension d'invalidité s'arrête également.  
Vous avez droit à une pension de retraite, ou à des allocations adaptées à votre situation.

-----  
Par yapasdequoi

D'autre part, en retraite, il n'y a plus d'arrêt maladie (cf votre titre).

-----  
Par kang74

Bonjour

Oui si c'est une mise à la retraite pour invalidité décidée par votre administration unilatéralement .  
Non si c'est vous qui l'avez demandé .  
( la mise à la retraite pour invalidité n'empêche pas de travailler dans le secteur privé ou en tant que contractuelle )

Vous appartenez à quelle Fonction publique ?  
Etes vous apte à travailler ?

[url=https://www.hopitalex.com/donnees-juridiques/vj?action=afficheDoc&doc=12288]https://www.hopitalex.com/donnees-juridiques/vj?action=afficheDoc&doc=12288[/url]